AMIRA

Note de travail nº 3

NIVEAUX DE DECISION et FONCTIONS OBJECTIF

EN MILIEU RURAL AFRICAIN

* *

par Gérard ANCEY

* , *

Avril - Novembre 1975

I - LES TERMES DU PROBLEME

Les quelques phrases suivantes sont extraites de "l'étude de développement socio-économique - Région de Korhogo" - (SEDES 1965) - Elles ont le mérite, assez rare, de poser très clairement les termes du problème sur lequel nous envisageons d'axer notre réflexion.

... "entre l'exploitation collective au niveau du quartier et l'autonomie économique des ménages, toutes les formes de transition existent. La
définition de l'Unité Budgétaire est donc de ce fait singulièrement délicate
voire arbitraire. Dans une société en pleine évolution il est difficile de
trouver des catégories générales et des concepts univoques..."

..."Dans cette multiplicité mouvante, il a pourtant bien fallu pour les nécessités de l'enquête quantitative (enquête agricole et budget) découper des groupes plus ou moins solidaires dans la production et la consommation. Mais ces "unités budgétaires" constituent un artifice statistique nécessaire plutôt qu'une réalité sociologique observable..."

•••"l'exploitation agricole Senoufo ne peut être définie de manière rigoureuse•••"

Et cet aveu final qui témoigne d'un réel courage scientifique :

•••"Le recours à des situations modales pour charpenter péniblement la masse informe des résultats, laisse penser que le choix de l'Unité Budgétaire comme unité statistique, pour l'analyse des forces de production n'a pas permis de saisir les structures réelles. Il aurait fallu sans doute travailler à un niveau supérieur. Le village le quartier, le lignage ou à un niveau inférieur : l'individu productif..."

Ces lignes sont riches d'enseignement car l'autocritique est virulente mais les palliatifs préconisés demeurent à la fois vagues et maladroits. Notons d'abord que "le recours à des modalités" n'est en rien une solution à l'inadéquation des concepts. Il leur confère seulement un flou supplémentaire écrêtant les angles trop vifs des moyennes.

L'unité budgétaire n'est pas contestée en soi, du moins pour ce qui concerne l'aspect consommation. Il est simplement reconnu que sa définition (qui recoupe celle de l'exploitation) laisse à désirer. Par contre "pour l'analyse des forces de production" la remise en cause est plus radicale au point d'envisager de recourir à d'autres unités statistiques de base, "sans doute" plus pertinentes. Mais comme on ne paraît pas prêt à abandonner l'idée qu'il faille de toute façon, définir des "groupes... solidaires dans la production et la consommation", l'hypothèse sous-jacente demeure selon laquelle il existe nécessairement une et une seule unité élémentaire de sondage, c'est-à-dire qu'il doit (devoir-nécessité) en exister une quelque part dans le tissu social : au sociologue de la découvrir et de la dire au statisticien. Cette unité présenterait l'avantage de rassembler à son niveau la totalité des facteurs conditionnant le fonctionnement du milieu, tel un microcosme parfait et abouti, un modèle réduit de matière sociale qu'une simple homothétie, fournie par le coefficient d'extrapolation, ramène au niveau global (population, cheptel, consommation, production épargne, patrimoine...)

Nous voudrions montrer, ce qu'une telle recherche de <u>la base ultine</u> a d'artificiel car elle ne peut que déboucher sur une cote mal taillée, précisément parce qu'aucune unité, jamais ne saurait résumer à son seul niveau l'intégralité des mécanismes socio-économiques du milieu.

Au fil de ce travail nous nous attacherons donc à localiser dans le corps social ces mécanismes et il est très probable dès maintenant, comptetenu de notre propre expérience de certains milieux ou des lectures analytiques que nous avons entreprises sur un échantillon varié de sociétés, que nous parviendrons à la conclusion suivant laquelle une étude statistique, pour un peu qu'elle ambitionne d'appréhender plusieurs séries de phénomènes devra constamment moduler sa base de sondage.

Donc il ne sert à rien de supposer que dans tous les cas, le village ou le quartier ou le lignage... ou l'individu productif, ainsi que le prêtent à croire les lignes citées ci-dessus puisse faire l'affaire, pas plus pour l'anthropologue que pour le statisticien ou le responsable de projets de développement. La vérité est que le villageois africain se trouve en permanence inséré dans un réseau de relations multidimentionnel.

Ainsi un Baculé dira tour à tour qu'il est dans l'auro d'un tel (auro-nu) et de l'auro d'un tel (auro-bo) mais le terme "auro" recouvre des groupes d'extension très différentes dans l'un et l'autre cas. On rencontrera plus loin d'autres exemples d'élasticité sémantique, notamment chez les Sénoufo, qui permet aux villageois de vivre et assumer leur multidimension-nalité, précisement dans les sociétés en voie de transition s'accompagnant de processus de segmentation plus ou moins rapide. (lorsque tout bouge c'est paradoxalement, l'élasticité sémantique qui sert de point fixe et de point d'attache aux anciennes valeurs).

Pourtant de cette réalité que l'homme africain est fondamentalement multidimensionnel il convient donc d'explorer méthodiquement l'espace socioéconomique dans lequel il vit (naît, grandit, se marie, produit, consomme, se distrait, accumule, divorce, meurt). Pour cela il est indispensable d'entreprendre des examens comparatifs sur le plus grand nombre possible de cas; moins dans l'intention de dégager des constantes (encore qu'il en apparaîtra) ou des déviantes, d'une société à l'autre, que pour comprendre la raison d'être soit de ces constantes soit des déviantes et aussi pour vérifier le caractère opérationnel de la méthode générale que nous proposons.

En somme rendre à chaque niveau de décision ce qui lui appartient pourra sembler à beaucoup comme une requête de bon sens. En fait cette exigence n'a qu'un lointain rapport pour ne pas dire aucun - avec ce que l'on se contente de réaliser quelquefois sous le nom de "pré-enquête" (davantage destiné à rêder les questionnaires et le personnel de terrain qu'à pénétrer les structures réelles du milieu).

II - LES NIVEAUX DE DECISION

Les niveaux auxquels nous songeons sont :

- <u>le niveau individuel</u> avec une distinction entre <u>ainés</u>, <u>cadets</u>, femmes
- le niveau constitué par les "groupes restreints de production" agropastorale
- le niveau "groupe de consommation"
- le niveau "exploitation"
- le niveau résidence
- le niveau familial élargi au lignage ou au segment
- le niveau villageois
- le(s) niveau(x) supra-villageois

D'un niveau à l'autre, les objectifs endogènes et les contraintes de comportements changent de nature. Chaque <u>ensemble de décisions</u> pris à un certain niveau représente un <u>ensemble de contraintes</u> pour les autres niveaux limitant leur propre champ de décision. De de point de vue l'étude d'une société en transition peut-être conçue comme l'analyse des relations dynamiques entre ces niveaux de décision.

Indiquons rapidement, illustrés par quelques exemples, la nature de ces différents niveaux.

1 - L'individu cadet.

Il faut entendre par cadet tout individu masculin qui n'aurait pas encore accédé soit à l'autonomie de résidence soit au minimum à l'autonomie d'exploitation. La lenteur du processus d'accession est d'ailleurs fort variable d'une société à l'autre. Un trait commun à maintes sociétés (Baoulé, Wolof, Haousa, Mossi...) est la relative liberté d'action du cadet vis-à-vis de la circulation du numéraire (salariat, tâcheronnage, migration, commerce, culture de rente sur une parcelle particulière...).

ex : - petit élevage de volaille de l'enfant baoulé.

- colportage de noix de kola par la jeune moaga (sg. de Mossi).
- statut de "surga" des Wolof, nullement incompatible avec une très forte autonomie budgétaire.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que limiter, comme il est fait souvent, l'enquête - budget à la déposition du seul "chef d'U.B." censé répondre au nom de tous les membres de son "ménage", est une erreur non seulement parce qu'on néglige peut-être la majeure partie des flux monétaires mais surtout parce que cela interdit de comprendre la spécificité du comportement de certains individus à l'égard de l'argent, spécifité qui éclaire à son tour d'autres comportements et de proche en proche permet de comprendre la pratique socio-économique dans son ensemble.

2 - L'aîné

On peut considérer comme afiné l'individu qui a atteint une certaine autonomie sociale (à ne pas confondre avec l'autonomie monétaire). Le mariage n'est pas toujours une condition suffisante, il faut en outre que l'individu soit parvenu au minimum à la maîtrise de son "exploitation" - groupe que nous définissions plus bas - ce qui n'implique pas nécessairement une pleine autonomie résidentielle.

Sans approfondir pour l'instant la nature de ses objectifs, disons que sa stratégie économique est moins axée sur les problèmes monétaires que celle d'un cadet, et obéit à des contraintes d'un autre ordre.

3 - La femme

Nous sommes fondés à penser que par certains côtés la femme partage la condition de cadet et celle d'aîné par d'autres. Il y a une bonne part de vrai dans la théorie d'Elisabeth Colson (1) selon laquelle "dans la société

^{(1) -} In Family change in contemporary Africa - Black Africa - Its people and their cultures to day - ed. John Middleton.

africaine traditionnelle c'est la femme et ses enfants qui forment le noyau familial. A ce noyau se rattache le père et époux (...) comme s'il était entre l'unité nucléaire et l'unité plus vaste dont elle fait partie...".

Sa stratégie socio-économique est froncièrement ambigüe.

Vu la très nette différenciation des rôles et comportements entre les trois grandes catégories d'agents - cadets, aînés, femmes - il nous paraît donc indispensable de les identifier séparément par l'analyse.

4 - Les groupes restreints de production agro-pastorale

On sait que dans un grand nombre de sociétés il existe, au sein des groupes de résidence, non seulement des "exploitations" distinctes telles qu'on va les définir plus bas mais aussi des "groupes de production" de taille réduite pouvant à la limite (de même que le concept de ménage européen) correspondre à un individu isolé (1).

Dans d'autres sociétés chaque parcelle est appropriée individuellement (Baoulé - Agni...) de sorte que le vocable d'exploitation ne représente guère qu'une convention de langage qui n'a d'ailleurs aucun équivalent terminologique vernaculaire. On doit alors raisonner un peu différemment; ainsi chez les Baoulé bien que tous les champs aient des "usufruitiers" individuels, pour ce qui concerne les vivriers (igname) le chef d'exploitation doit préparer jusqu'- au buttage, les champs de ses épouses.

^{(1) -} Ainsi chez les Mossi le champ "beolga" (ou petit champ) par opposition au "pukasinga" (ou grand champ propre à l'exploitation), chez les Haousa le "gamana" par opposition au "gandu"; chez les Malinké et Bambara, le "dionkani foro" (ou "diom foro") par opposition au "foro ba"; le "kagon" (Senoufo) par opposition au "segbo", le "katiara" (Gourounsi) par opposition au "kara", le "kourga" (Peul) etc...)

La coupure : petit et grand champ n'est bien sûr pas absolue ni dans l'espace (1) ni dans les façons culturales. En principe tout titulaire d'un champ individuel se doit de consacrer plusieurs jours de la semaine (4 jours chez les Haousa, 4 jours sur 6 chez les Senoufo, 4 jours chez les Malinké, 1 jour chez les Agni) ou plusieurs heures de chaque jour (système Mossi, Gourounsi, Wolof...) au champ collectif.

Le modèle se complique lorsque, à l'instar de certains villages
Senoufo traditionnels, il continue à exister des champs collectifs à l'échelon d'un "narigba" (matrilignage, unité biologique à laquelle correspond le
"katiolo" ou quartier, unité supérieure d'habitat) pour lesquels le chef peut
requérir 1 ou 2 jours de participation de la part de ses multiples dépendants,
par semaine. (Ne pas confondre cela avec les associations volontaires - religieuses ou autres (2) - qui ne posent pas de réels problèmes de définition
des groupes de production).

Ce qui caractérise les groupes restreints de production est leur forte préference pour les <u>cultures de rente</u>. Dans certains cas (Senoufo) le système peut se montrer très coercitif en interdisant la culture du mil à leur niveau. Aussi importants soient—ils on ne saurait donc considérer ces groupes comme des unités authentiques d'exploitation (3).

^{(1) -} A l'intérieur d'un "grand champ" (par exemple de mil) on peut trouver une parcelle individuelle ou de groupe restreint (mère et enfant, deux frères...) et parfois même, en totale dispersion, des plants appropriés personnellement ayant un cycle végétatif différent. En milieu forestier les "petits champs" sont souvent plus étendus en surface que les "grands champs"...

^{(2) -} Ex : le "champ du mercredi" pour le marabout mouride dans la société Wolof.

^{(3) -} La distinction opérée par J. ROCH à propos de la société Wolof dans :
"Travaux et Documents de l'ORSTOM - n° 15" entre "l'exploitation arachidère (ensemble des parcelles d'arachide cultivées par le même individu) et l'exploitation "vivrière", correspondant au carré ("Kar") ne nous paraît pas s'imposer. Elle introduit une simplification sociologique sur la base d'un découpage purement agronomique. Nous verrons quelles sont les conditions minimales pour que l'on puisse parler réellement d'exploitation.

5 - Les groupes de consommation

A leur sujet il est souvent fait référence à des pratiques proprement culinaires (ex : Senoufo, Haousa, Mossi, Djimini...) revenant à servir hommes, femmes et enfants selon un certain ordre de préséance (éventuellement avec des menus différents). Ce n'est pas dans ce sens, peu opératoire au plan de l'analyse économique, que nous devons envisager ce niveau de décision, mais dans celui de l'allocation des greniers.

Cependant l'agriculture n'étant pas l'unique activité des ruraux africains, d'autres clivages que ceux de l'organisation des greniers peuvent s'additionner selon des lois d'association plus ou moins complexes, soit à l'intérieur de chacun des sous ensembles définis par la répartition majeure des greniers (ex : A + B consomment ensemblent le produit de leurs activités extra-agricoles au sein du groupe "exploitation" A B C D) soit associant ces sous-ensembles majeurs (ex : C + H). Il se peut même qu'un groupe de consommation prenne corps entre l'un quelconque (ou une combinaison) des individus (A B C D E F G H) formant l'unité résidentielle et l'individu I, J... extérieur au groupe ; situation à ne pas confondre avec l'hypothèse où l'exploitation rassemble plusieurs unités élémentaires d'habitat dont on a fait mention au paragraphe précédent. Si cette situation se présente une étude approfondie s'impose, notamment des temps de travaux et des revenus, afin de savoir si les individus concernés (par ex : D + I, J...) ne pourraient pas, avantageusement, être exclus de leurs unités productives ou consommatives respectives et faire l'objet d'une analyse spécifique. En définitive le groupe de consommation est celui qui se rapproche le plus du concept classique d'unité-budgétaire ou de cellule familiale élémentaire.

6 - L'exploitation

<u>Par convention</u> nous définissons l'exploitation comme la collectivité humaine réunissant ses efforts sur les "grands champs" <u>du premier degré</u> (ceci afin de résoudre la difficulté du type Senoufo indiquée plus haut) à la condition que le produit de ces "grands champs" soit affecté à <u>l'alimentation collective</u> des membres participant au travail (et leurs dépendants inactifs).

Ainsi dans la société Dagari (Hte-Volta) le "bao" est le grenier à mil de la communauté considérée.

Chez les Mossi on dira de tel ou tel groupe qu'il fait "marmite à part" expression qui sous-entendu toujours qu'il fait également "culture à part" sur le "pukasinga". Chez les Sérèr l'expression "ngak" = cuisine...

Au cas où un enclos résidentiel compte plusieur "grands champs"

(A B C D travaillant sur le premier, E F G H ... sur le deuxième etc...) il faut donc s'assurer que la seconde condition (greniers communautaires distincts) soit également vérifiée sans quoi les "grands champs" du premier degré devront être recherchés à un autre niveau. C'est pour cela que certains enclos résidentiels distincts peuvent ne correspondre en fait à aucune "exploitation", tout au plus leurs champs seront—ils considérés comme des champs de "groupe restreints de production". L'exploitation rassemble alors deux, trois ou plus unités élémentaires d'habitat. C'est assez souvent le cas des vieilles femmes vivant seules...

En définitive l'exploitation se démarque comme sous-ensemble soit à l'intérieur d'un groupe élémentaire de résidence (situation la plus fréquente) soit à l'intérieur d'une unité plus large d'habitat, et dans ce cas là elle englobe la résidence.

La stratégie économique de l'exploitation ainsi définie est donc plus complexe que celle d'un groupe restreint de production de même façon que l'est celle d'un aîné par rapport à celle d'un cadet.

7 - Le groupe de résidence

Les groupes de résidence, à l'inverse des deux groupes précédents (exploitation et consommation) reçoivent toujours une dénomination précise par des termes à peu près dépourvus d'ambiguité (1)

^{(1) -} Exemples de dénomination : zaka (Mossi), gida (Haousa), gdåda (Senoufo), auro (Baoulé), m'bind (Sérèr), keur (Wolof), dou (Bambara), galé (Peul), goundou (Marka), oû (Sonraï); yir (Dagari), gaï (Mafa), aflat -Maurenomade), lou (Malinké), onumara (Ibo) etc...

Au niveau du <u>dénombrement démographique</u> ce sont certainement des unités résidentielles assez faciles à appréhender. Que leur contour suffise à déterminer dans tous les cas certaines fonctions socio-économiques ne fait aucun doute mais supposer qu'il les détermine toutes est une erreur.

Inventorier les principales fonctions remplies au niveau résidentiel, exigence minimale de toute enquête, est une opération pourtant bien rarement conduite de manière systématique. Presque toujours l'unité résidentielle n'est conçue que comme un niveau d'agrégation comptable de facteurs saisis à d'autres niveaux, comme si l'ensemble qu'elle représente ne pouvait être que la somme ou que la fraction de sous ou de sur-ensembles organiquement homogènes.

Par exemple il est évident que les problèmes fonciers ne se posent pas dans les mêmes termes au niveau du groupe résidentiel qu'aux niveaux "exploitation" et "groupes restreints de production".

Ces lignes extraites de Pélissier (les paysans du Sénégal) sont très éclairantes bien que n'intéressant plus que les villages "traditionnels" sérèr.

••• "Au niveau de chaque quartier (ou du village pour les plus petits d'entre eux) les yal m'bind (1) se réunissent (•••) et de leurs conciliabules ressortent les grands traits du partage du terroir durant l'hivernage prochain". Il est clair que dans chaque m'bind les chef de ngak ne peuvent qu'entériner la décision et à leur tour les responsables de parcelles individuelles.

Il en va de même pour les problèmes d'autonomie monétaire ou alimentaire (fonction de rééquilibrage impartie à l'aîné du groupe de résidence en cas d'insuffisance d'un grenier collectif), ex : le "trésor"— dia Baoulé, halal Sérèr...) La dégradation des rapports résidentiels est aujourd'hui l'un des

^{(1) -} Chef de l'unité résidentielle sérèr.

leitmotive de la littérature anthropologique. Si cela est, il paraît utile de se demander pourquoi et en quoi cette dégradation s'est manifestée (1), quelles sont ses causes et conséquences économiques.

8 - Les unités familial étendues (lignages ou segments)

Dans l'Etude Régionale de Baouké (2), P. Etienne (3) pourtant expert en la matière avouait :

••• "Il est souvent difficile de déterminer - les intéressés euxmêmes n'étant pas toujours du même avis à ce sujet - si tel groupe familial
est une famille étendue autonome ou seulement une fraction de famille
étendue•••"

Heureusement, ajouterons-nous, toutes les sociétés ne sont pas de structure aussi complexe que la société baoulé employant comme à plaisir des termes de parenté (auro, aurobo, akpaswa...) à double et à triple extension, manière éminémment commode pour faire "coller" le fait avec la norme dans une stratégie (où tous les coups sont permis -voir dans la monographie du village de Diamelassou!) visant à inclure dans sa "clientèle" le plus grand nombre de dépendants en ne jetant d'exclusive contre aucun membre potentiellement apparenté. Remarquons que l'on ne peut aborder et traiter correctement les problèmes lignagers si l'on ne résout pas de manière adéquate les problèmes résidentiels, et réciproquement.

^{(1) -} On néglige trop souvent le fait que les premières relations d'ethnologues (dès avant le début du siècle) mentionnaient déjà la régression des formes "anciennes" d'habitat. Il n'est pas impossible que ces formes anciennes n'aient jamais existé que dans l'imagination des auteurs.

^{(2) -} Tome 1 - Le Peuplement 1964

^{(3) -} Ce sociologue de très grande envergure est décédé en janvier 1975

En effet dans une société matrilignagère le contrôle foncier se pose en termes fort différents selon que la résidence est matrilocale, avunculocale ou patrilocale. C'est au niveau du lignage que continuent à se nouer la plupart des relations matrimoniales, à son niveau également que se fixent les interdits relatifs au travail ou à le consommation. Sans intervenir directement dans les processus économiques, les implications du lignage sont donc nombreuses et il importe de voir comment elles infléchissent ces processus en fonction de différentes hypothèses (segmentation plus ou moins poussée, degré de dispersion géographique etc...)

9 - Communauté villageoise

Le rural africain appartient toujours à une communauté villageoise (le nomade, à un campement et à une aire de transhumance) mais selon le style d'habitat : groupé (Baoulé, Gouro, Senoufo, Haousa...) ou éclaté en nébuleuse (Mossi, Bisa, Sérèr) selon son homogénéité clanique (Bakota, Guéré...) ou son hétérogénéité, selon la fréquence de ses campements de culture, son degré d'autonomie politique : fort (Senoufo, Lobi, Bobo, Marka...) ou faible (Baoulé, Agni, Mossi...), sa localisation par rapport aux voies de communication et aux centres commerciaux ou administratifs régionaux, sa taille etc... le village constitue un niveau d'analyse plus ou moins pertinent

Ainsi que l'a fait remarquer P. Etienne (1) il faut éviter de considérer la communauté villageoise comme "un microcosme se suffisant à lui-même... un univers clos" (C'est le danger majeur des monographies de terroirs).

En effet il convient de tenir compte :

- des contraintes matrimoniales
- des échanges de travail
- des imbrications foncières
- des réseaux de marchés

qui font que la vie du village s'organise dans un espace plus large. Cependant le village remplit indubitablement certaines fonctions. (Un exemple précis à été montré à propos des <u>val</u> m'bind Sérèr). Par certains indicateurs de fonctionnement socio-économiques le village peu donc représenter un observatoire particulièrement bien adapté.

⁽¹⁾ Le fait villageois Baoulé : ORSTOM - Petit-Bassam 1971

1:

10 - Le(s) niveau(x) supra-villageois

Nous ne les citerons ici que pour mémoire.

Les enquêtes régionales menées en Côte d'Ivoire entre 1962-1965 puis une étude plus légère menée par l'ORSTOM entre 1967 et 1970 autour de Bouaké ont fait apparaître les insuffisances des problèmatiques régionales de développement (1) aussi bien en raison de lacunes théoriques que d'une absence réelle de volonté politique.

Or ce que nous avons dit à propos de l'unité de résidence trop souvent considérée comme une simple unité d'agrégation comptable est encore plus vrai des "régions" géographico-socio-administratives. Paraphrasant les lignes introductrices de cette note on pourrait fort bien dire :

••• "dans cette multiplicité mouvante, il a pourtant bien fallu pour les nécessités de l'enquête quantitative (enquête agricole et budget) découper des <u>régions</u> plus ou moins solidaires dans la production et la consommation. Mais ces "<u>régions budgétaires</u>" constituent un artifice statistique nécessaire plutôt qu'une réalité sociologique observable...".

⁽¹⁾ Schémas d'analyse et cadres d'action du développement régional pour les pays neufs.

⁽²⁾ articles de J.C. Perrin et H. Lhuillier) Cahier ORSTOM Sc. Hum. Vol. IV n° 2 1967

III - LES FONCTIONS OBJECTIF PAR NIVEAU

L'appréhension correcte du milieu exige que les fonctions socio-économiques remplies aux divers niveaux soient clairement explicitées dans un schéma d'analyse globale.

Les statistiques habituelles partent au contraire d'un point de vue "réductionniste" qui consiste à attribuer à une unité élementaire déterminée - en général l'exploitation familiale (définie de façon plus ou moins adéquate) - l'ensemble des fonctions économiques :

- création de revenus (exploitation = unité budgétaire)
- consommation (exploitation = groupe de consommation)
- gestion des terres (exploitation = somme des surfaces travaillées par les membres de l'unité).
- gestion du capital (capital d'exploitation = ensemble de l'équipement vif ou mort des membres de l'unité).
- capacité de travail (nombre d'U.T. dans l'exploitation) etc...

Or cette volonté réductionniste ne peut aboutir, comme on l'a dit, qu'à une cote mal taillée dès l'instant que dans le milieu se chevauchent plusieurs niveaux de décision.

Les modèles de développement = ceux notamment obtenus par programmation linéaire qui apparaissent souvent comme une base essentielle de raisonnement en matière de projets agricoles, admettent de manière systématique ce principe de l'unicité du centre de décision en considérant que le chef d'exploitation assume la totalité des différentes fonctions soit personnellement soit, ce qui revient au même, par délégation de ses pouvoirs. (Dans le domaine du droit administratif on fait pourtant une distinction entre la "déconcentration" des tâches et la "décentralisation", deux modes d'organisation qui sont presque à l'opposé l'un de l'autre!) Ainsi par ses choix le chef d'exploitation est censé optimiser la satisfaction économique de son unité, unité assimilée à un système totalement clos, entièrement tourné vers l'agriculture (ou les activités agro-pastorales) dont les membres ne sont pris en compte qu'en tant que force active convertie en Unités-Travailleurs.

L'unicité de décision se double donc d'une simplification des fonctions économiques prises en compte : un seul niveau de décision :

l'exploitation, une fonction-objectif : la maximisation de la valorisation monétaire agro-pastorale, dans certains cas la fonction se limite même à la maximisation des revenus strictement monétaires. Les inconvénients majeurs de ces deux simplifications (simplification des fonctions et des niveaux) sont d'une part d'assimiler la "solution optimale" du modèle à un idéal de fonctionnement pour l'exploitation-type et par voie de conséquence pour la société perçue comme une simple somme d'exploitation-type, d'autre part de faire abstraction d'un très grand nombre de contraintes car la meilleure manière de les intégrer à un modèle consiste à croiser chacun des niveaux de décision avec sa propre structure d'objectifs. Les objectifs visés à un certain niveau interviennent en effet comme autant de contraintes pour un autre niveau.

Il est hors de doute que si au départ on omet de prendre en considération l'ensemble de ces contraintes le modèle trouvé ne peut en aucun cas servir de guide pour l'action, cu s'il sert de guide aura toute "chance" de se solder par un échec. La connaissance des objectifs endogènes au milieu (par opposition à l'objectif exogène qu'est une opération sectorielle ou intégrée lancée par un projet) permet non seulement de prévoir l'accueil que réservera la population au projet (ce qui est souvent l'unique fonction pour laquelle l'économiste généraliste fait appel à l'anthropologue) mais aussi de savoir en quoi le milieu se trouve modifié dans sa structure, modification qui peut entrainer un arrêt brutal après un départ brillant ou, plus subrepticement, qui peut aboutir à une "récupération" du projet par la société en fonction de ses objectifs endogènes ; car la société ne raisonne pas simplement en tonnages produits ou en revenus agricoles, mais aussi en revenus extra-agricoles, en temps de loisirs (qui répondent eux-mêmes le plus souvent à des fonctions sociales précises) en cohésion, en autonomie, en risque, en prestige etc... tous critères éminemment variables d'un niveau de décision à l'autre.

Dans le tableau à double entrée, qui suit, nous avons représenté cette structure d'objectifs <u>endogènes</u> d'une manière très schématique et imparfaite et nous ne prétendons certes pas que toutes les sociétés répondent à notre modèle ; il faut voir là essentiellement un instrument de travail visant à formaliser un ensemble de comportements que pourrait observer un anthropologue. Il n'en reste pas moins que la première démarche à laquelle devrait s'astreindre tout "modélisateur" nous paraît être l'établissement d'une telle grille.

Insistons sur le fait que nous ne faisons ici référence qu'aux objectifs endogènes: ainsi au niveau villageois, par exemple, nous ne traiterons pas du village en tant que niveau privilégié de l'intervention technique ou politique de l'administration centrale (écoles, impôt, voirie etc...)

1 - Les objectifs au niveau individuel

Rappelons que nous entendons par <u>aîné</u> tout individu qui est au minimum chef d'exploitation. Le <u>cadet</u> n'a donc pas la responsabilité d'un "champ collectif" ni la charge de gérer les greniers communs.

a - Les objectifs d'un cadet

Il est en général très porté sur la perception de revenus monétaires (objectif n° 4) car la manipulation de numéraire, sous réserve qu'il l'utilise dans une certaine sphère de consommation (par exemple en articles manufacturés importés) et de manière à ce que ses opérations ne soient pas de nature à remettre en cause l'"ordre social" (surenchères foncières, surenchères matrimoniales) est souvent pour lui le seul moyen de trouver une assise dans le milieu. Dans cette recherche de revenus monétaires il est parfois amené à privilégier les activités extra agricoles (N° 3) (commerce, colportage, migration, salariat...) soit parce que les cultures de rapport ne lui paraissent pas suffisamment rentables soit parce que les aînés se réservent le contrôle des cultures à vocation d'autosubsistance et leur commercialisation le cas échéant. En saison des pluies son objectif monétaire le pousse de toute façon à privilégier les cultures commerciales (N° 2) dans la limite du temps de travail dont il peut disposer au delà de sa contribution obligatoire aux travaux collectifs sur les "grands champs" de l'exploitation.

L'objectif "loisir" (N° 9) est également important, comme pour tout individu. Celui-ci peut l'amener, en saison des pluies à ne pas entreprendre d'activités agricoles pour son propre compte, s'il estime les cultures de rapport insuffisamment rémunératrices. Auquel cas il peut refuser également d'allonger son temps de contribution "collective" au delà de sa participation minimale... (Il faut tenir compte de cette absence de transférabilité, au moins partielle, du travail, lorsque l'on estime par simple dénombrement la force-active théorique d'une exploitation).

Enfin l'objectif qui est sans doute le plus déterminant pour un cadet est celui de son autonomie (N° 12) qui correspond chez lui à une indépendance budgétaire très accentuée, non seulement par rapport à son groupe résidentiel mais aussi par rapport à l'exploitation dont il relève.

b - Les objectifs de la femme

Elle se rapproche par certains côtés d'un cadet, en ce sens qu'elle cherche comme lui à se préserver un sphère d'autonomie (N° 12)

Objet Niveau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1 0	11	12	13	14
Cadet Femmes Ainé	X	X	X	X X		X	х		X X X	х	х	X X	х	х
Groupe de production	.]	х										х		
Gr. Consommation	х			х		Х	х	x .			ł	х	х	
Gr. Exploitation	Х				::	х	х	х		1	х	х		х
Gr. Résidence	х				::	Х		1		х	х	х		х
Gr. Lignage										Х	х	Į.		х
Gr. Village											х			х

Niveaux de décision et objectifs endogènes

Signification des objectifs

- 1 Production d'autosubsistance (agro-pastorale)
- 2 Production commercialisée

- 3 Revenus monétaires extra-agricoles
- 4 Revenus monétaires nets
- 5 Valeur totale de production
- 6 Sécurité (Inter-annuelle)
- 7 Régularité des revenus (intra annuelle)
- 8 Diversification des activités
- 9 Loisirs
- 10 Prestige autorité
- 11 Cohésion
- 12 Autonomie
- 13 Satisfaction de certaines consommations ressenties comme socialement impératives
- 14 Prérogatives foncières
- N.B. La grille des niveaux et objectifs sythétise, autant que faire se peut, les caractéristiques des sociétés suivantes qui nous ont servi de modèle dans cette réflexion.

Agni-Baoulé ; Bambara ; Bissa ; Bobo ; Dagari ; Djimini ; Haousa ; Lobi ; Malinké ; Mossi ; Senoufo ; Sérèr ; Toucouleur ; Wolof.

Il n'est pas question d'assimiler les unes aux autres ces sociétés mais toutes, et vraisemblablement un très grand nombre d'autres, se prêtent à une analyse par niveaux et par objectifs.

et cela d'autant plus, semble-t-il, que le système résidentiel repose davantage sur des familles polyginiques étendues. Autonomie, signifie pour elle essentiellement libre maîtrise de champs personnels consacrés à des <u>cultures commercialisées</u>(paddy, maîs, haricot...) (N° 2) et activités de <u>petit commerce</u> de biens ou services (N° 3). L'objectif <u>recettes monétaires</u> (N° 4) est donc important (1). Mais la ressemblance s'arrête là car en tant qu'épouse et mère elle a des responsabilités alimentaires qui l'empêchent de se consacrer exclusivement à des activités rémunératrices en espèces; c'est pourquoi une partie de ses champs personnels est toujours

⁽¹⁾ A contrario, dans la "bonne" société Haousa, lorsqu'un homme "cloître" ses épouses, leur interdisant par ce fait de réaliser leur autonomie budgétaire (elles ne peuvent par exemple fréquenter les marchés) la compensation à ce statut de semi-liberté entraîne automatiquement l'obligation pour le mari de subvenir à tous les besoins des épouses en leur versant ce que l'on peut assimiler à une "pension alimentaire".

réservée à des productions d'autosubsistance (N° 1). On observe d'ailleurs que dès qu'une production tend à devenir une spéculation de rapport, la participation féminine régresse : ex. coton 'mono' remplacé par coton "Allen", arachide, riz, maïs, haricot, maraîchage...

Par ailleurs lorsqu'on étudie la chronique intra-annuelle des revenus féminins on s'aperçoit que l'objectif-régularité (N° 7) est aussi important que l'objectif-montant absolu d'où la prédilection de la femme pour l'artisanat de service et le micro-commerce. Cela est dû au fait qu'elle est souvent responsable des dépenses d'entretien courant (achat de sel, savon, huile, condiments...) alors que l'homme est plutôt chargé des dépenses à plus longue périodicité (impôt, scolarité, viande, outillage, habitat...) Il est donc parfaitement concevable d'imaginer une fonction-objectif qui chercherait à maximiser une régularité intra périodique du revenu compte tenu d'une contrainte de montant absolu à atteindre.

c - Les objectifs d'un aîné

L'aîné n'est pas en général un créateur direct de revenus monétaires. On peut même dire que sa tâche n'est pas tant de produire que de maintenir. Il est plus attaché aux valeurs-stocks qu'aux valeurs-flux. Dans la sphère productive il privilégie avant tout les cultures d'auto-subsistance (N° 1) effectuées dans leur majeure partie sur les soles collectives de l'exploitation. (Dans les sociétés, comme dans la société baoulé, où il est difficile de parler de champs collectifs - les champs ayant tous un usufruitier individuel - tout homme marié a cependant pour obligation minimale de "préparer" les champs de vivriers (igname) de ses épouses). Cette production doit permettre non seulement de passer le cap de la période de soudure mais encore de maintenir des niveaux de <u>réserve</u> suffisants (N° 6). L'objectif-sécurité visé par l'aîné est donc un objectif à long terme (plusieurs années de réserve, traditionnellement chez les Dogon) c'est ce qui le défférencie de l'objectif-régularité caractéristique de la femme.

Les deux objectifs (N° 1) et (N° 6) renvoient directement à l'objectif de cohésion (N° 11) car l'aîné ne parvient à préserver son groupe contre des tendances centrifuges (éclatement résidentiel) ou centripètes (scissions internes entre exploitations distinctes) qu'en subvenant correctement aux besoins alimentaires de tous, au moins durant la saison des pluies. Les trois objectifs (N° 1) (N° 6) (N° 11) renvoient à leur tour à l'objectif prestige (N° 10) - qu'il ne faut pas confondre avec le pseudoprestige que peuvent éventuellement retirer les cadets de leur consommation monétaire plus ou moins ostentatoire. Le prestige social se mesure en effet au nombre de dépendants (donc de bouches à nourrir), au nombre et à la taille de greniers pleins, à l'importance des activités sociales (palabres...) lesquelles prennent une part appréciable du temps de loisirs (N° 9) mais aussi du temps de travail - d'où une seconde fois l'avantage d'un groupe familial nombreux. Prestige et autosubsistance sont encore liés par le rôle que joue l'aîné dans les transactions en nature (assistance aux visiteurs). La cohésion dépend aussi de la satisfaction de certaines consommations ressenties comme socialement impératives (N° 13) (participation à des cérémonies coutumières, contribution aux baptêmes, mariages et funérailles...). L'afiné doit donc disposer à tout moment de réserves de valeurs en produits (grain, troupeau) plutôt qu'en monnaie. Enfin en tant qu'aîné il lui revient de préserver les droits fonciers dont il est dépositaire (N° 14). De toutes, c'est peut-être là la fonction la plus délicate. S'il fait preuve d'une trop grande autorité, il risque l'éclatement de son exploitation mais s'il est d'une trop grande souplesse il risque également l'éclatement, dans le premier cas en contraignant ses dépendants au départ ou à la scission et dans le second cas en laissant les champs personnels proliférer, mettant ainsi en danger les consommations collectives et le respect des assolements.

2 - Les objectifs des groupes restreints de production agro-pastorale

Ces groupes ne méritent pas le qualificatif "d'exploitations" car ils n'en assument pas toutes les fonctions (pas de "grand champ" ni de greniers collectifs). Ils concernent soit des agents isolés soit des associations restreintes, mais toujours ils témoignent de la part des participants d'une volonté nette d'autonomie budgétaire (N° 12) en matière de revenus monétaires ;

autonomie qui n'est pas incompatible avec une dépendance à l'égard de l'exploitation en matière d'autosubsistance. Ils ne répondent donc pas à l'objectif (N° 1) ni aux objectifs sécurité et régularité (N° 6-7). Dans la limite du temps socialement disponible pour ces occupations personnelles (variable selon les milieux) et compte tenu des limitations foncières que peuvent leur imposer les chefs d'exploitations, chefs résidentiels etc... les groupes restreints de production constituent le niveau le plus directement intéressé par les cultures destinées à la commercialisation (N° 2).

Il est essentiel de percevoir la relation bi-univoque existant entre monétarisation de l'économie d'une part, et individualisation de l'effort productif d'autre part. Toute culture peut devenir en réalité de "rapport" dès l'instant qu'elle résulte d'un travail individuel et comme tout revenu individuel détermine une structure de consommation particulière - qui ne dépend pas seulement de son montant absolu - on voit clairement le risque accepté par les chefs d'exploitations (mais qu'ils sont parfois obligés de prendre s'ils ne peuvent se résoudre à un éclatement radical de leur exploitation) en tolérant l'existance de groupes restreints de production.

3 - Les objectifs des groupes de consommation

Ce niveau n'est ni tout à fait l'exploitation, bien qu'il en dépende sur le plan de l'autoconsommation collective, ni tout à fait l'équivalent du groupe de production restreint agro-pastoral car il est en partie déterminé par l'ensemble des activités extra-agricoles. Les agents qui en font partie tendent donc à maximiser leurs revenus monétaires (N° 4) sans négliger pour autant l'autosubsistance (N° 1). Ils sont ainsi conduits à régulariser dans le cadre annuel leurs sources de revenus (N° 7) et pour ce faire à diversifier leurs activités (N° 8) par une spécialisation entre agents, (c'est ce qui les différencie des groupes restreints de production qui peuvent au contraire axer toute leur activité sur une seule culture et qui n'ont de ce fait qu'une existence souvent très passagère. Les groupes de production se font et se défont chaque année)(1).

⁽¹⁾ Au gré des ententes entre agents... Cette non-permanence des groupes de production est une des raisons expliquant le rapide "turn-over" des "planteurs" encadrés par les sociétés d'intervention.

Pour un cadet, la responsabilité d'un groupe de consommation marque souvent une étape (susceptible de se prolonger indéfiniment) avant d'accéder au rang de chef d'exploitation ou de résidence. Cette vocation à la permanence dans le temps et rendue par l'objectif de <u>sécurité</u> interannuelle (N° 6).

Dans un autre texte (1), nous montrons cependant qu'il n'est pas possible d'assimiler purement et simplement le groupe de consommation à une réelle unité budgétaire car s'il recherche incontestablement son autonomie (N° 12) celle-ci est imparfaite dans la mesure où le groupe reste lié au niveau supérieur de l'exploitation pour la majeure partie de son autosubsistance mais aussi pour une fraction de ses consommations monétaires.

Par ailleurs, un groupe de consommation ne mérite ce nom qu'à partir du moment où sa permanence dans le temps est à la fois symbolisée et consolidée par sa capacité à satisfaire certaines consommations socialement impératives (N° 13): par exemple, l'achat annuel de pagnes, d'un mari à son épouse, l'achat de sucre ou de viande à certaines occasions...

4 - Les objectifs au niveau de l'exploitation

On a montré que ce qui définit l'exploitation est la présence de champs communs et de greniers ; l'objectif d'autosubsistance (N° 1) est donc primordial car c'est elle qui assure la solidarité minimale nécessaire pendant, au moins, toute la saison des pluies. L'objectif sécurité interannuelle (N° 6) dérive immédiatement du premier. Il en découle qu'une exploitation qui vise à optimiser sa situation peut très bien, dans ce but

⁽¹⁾ Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique. L'Analyse matricielle - AMIRA N° 12.

rechercher une combinaison d'activités qui pourtant n'optimisera pas son revenu monétaire. En fait tout se passe comme si l'exploitation doit constamment rester en deçà de ses potentialités monétaires (les villages mossi le savent bien... sans quoi on ne compterait plus guère de villageois mossi en Haute-Volta!).

Si l'on prend l'expression "revenu monétaire" dans son sens large signifiant valeur, estimée en monnaie, d'une certaine <u>production</u>, (N° 5) l'exploitation doit rester très prudente vis à vis de cet objectif (c'est pourquoi nous avons figuré la "croix" en pointillé) car tout dépend du système de prix relatifs.

Un système de prix qui favoriserait les spéculations exercées soit à titre individuel (exemple : migration) soit dans le cadre de groupes restreints de production (exemple : cultures de rapport) pourrait conduire à préconiser des schémas de développement incompatibles avec la survie même des exploitations. La solution "optimale" serait par conséquent socialement inacceptable. Soutenir l'inverse, c'est-à-dire en définitive considérer l'argent comme un simple symbole abstrait moyen d'échange ne dépendant, quant à son pouvoir libératoire, ni de la manière dont il a été parçu, ni du statut individuel des agents qui le manipulent, traduit une totale méconnaissance du fait monétaire dans les sociétés rurales africaines (1). C'est donc, en dernière analyse, le concept même de "valeur monétaire totale" d'une certaine production qui doit être utilisé avec une extrême prudence car c'est un amalgame qui n'a guère de sens pour les villageois. (Il revient à homogénéiser tous les produits en ne prenant que leur équivalent monétaire).

⁽¹⁾ Sur le problème de la manière dont un revenu est perçu, voir l'intéressante description faite par Michèle FTELOUX de la société Lobi : distinction entre revenus "amers" et revenus "froids"... "pour éviter toute confusion (...) un Lobi garde en des lieux distincts l'argent provenant de la vente du mil, ce-lui provenant de la vente de l'igname, celui provenant de la vente des différentes catégories de bétail, etc...".

^{&#}x27;Les sentiers de la nuit. Les migrations rurales des groupements lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire'. Paris - Novembre 1974. (Thèse de 3ème cycle).

L'exploitation vise aussi, au même titre que les groupes de consommation, à <u>régulariser</u> ses revenus dans le cadre annuel (N° 7) en <u>diversifiant ses activités</u> (N° 8) tant pendant le cycle agricole qu'en saison sèche.

A son niveau, l'objectif "cohésion" (N° 11) traduit l'obligation pour le groupe de réfréner ses tendances internes centrifuges et c'est dans ce but que le responsable est amené à tolérer un minimum d'autonomie à des groupes restreints de production et de consommation sans aller pour autant jusqu'à la dissolution du champ collectif. De même dans les sociétés à forts courants migratoires c'est l'objectif "cohésion" qui rend nécessaire une certaine programmation des départs et retours des migrants (deux frères, par exemple, prenant à tour de rôle le relais). Au sein d'une société encore très intégrée, comme la société sérer, la cohésion explique le droit de regard que continue à exercer le chef d'exploitation sur des greniers en principe individuels au cas où les réserves collectives s'avèrent insuffisantes. C'est également la recherche de cohésion qui permet de comprendre pourquoi le gros outillage (herse, charrue...), contrairement aux instruments manuels, est très souvent le monopole du chef d'exploitation. Cette pratique n'est pas due à une simple question de prix (le pouvoir d'achat d'agents considérés comme aides familiaux dépasse parfois de beaucoup celui de leur chef d'exploitation). Par rapport au niveau supérieur que forme la résidence, l'exploitation se signale surtout en tant que groupement autonome (N° 12) (autonomie dans l'affectation des greniers, dans la disposition des surfaces de terre, utilisation du travail et des moyens de production). Les échanges de travail ne sont pas plus intenses en effet entre agents de deux exploitations distinctes partageant le même enclos qu'entre membres de résidences différentes. Cette autonomie étant assez facile à percevoir il n'est donc pas étonnant que beaucoup d'auteurs aient cru pouvoir ramener l'ensemble des fonctions économiques à ce seul niveau et par suite orienter l'essentiel de leur démarche vers la définition du meilleur contour possible de l'unité-exploitation. Enfin, l'exploitation ne peut maintenir son autonomie, notamment vis à vis du lignage ou du segment étendu de parenté, et assurer la cohésion des groupes de production qui la composent, que si ses droits d'usage fonciers (Nº 14) sont préservés. Cela implique la disposition de terres supérieure à l'espace annuellement cultivé afin de permettre le cycle normal des jachères (on voit en cette

matière la grande différence entre l'exploitation et les groupes restreints de production, différence qui rend compte du fait que certaines opérations de mise en valeur peuvent débuter brillamment, les premières années, parce qu'elles s'appuient en réalité sur des groupes restreints de production, puis se heurter, de manière inexplicable pour un observateur extérieur, à des contraintes d'une autre nature lorsqu'elles essaient de se développer en s'intégrant au système d'assolement de l'exploitation).

5 - Les objectifs au niveau résidentiel

Dans la mesure où l'exploitation est un sous-ensemble par rapport au groupe de résidence les objectifs à l'un et à l'autre niveau peuvent diverger légèrement tout en offrant beaucoup de points communs. Ainsi la maximisation des revenus monétaires stricto sensu apparaît-elle comme encore plus dénuée de sens pour l'ensemble résidentiel que pour le groupe exploitation. Lorsque l'on calcule un revenu monétaire à l'échelon résidentiel il faut bien voir que cela n'est qu'une opération "comptable", peut-être assez exacte statistiquement parlant, mais qui ne fournira aucune clé pour étayer pratiquement une politique de développement.

Pour mieux définir les objectifs spécifiques du groupe de résidence, la question est en fait de savoir pourquoi des exploitations distinctes restent liées au niveau résidentiel plutôt que de s'ériger en unités d'habitat isolées. C'est quelquefois dû à des raisons de disponibilité foncière, notamment lorsque l'habitat est en "nébuleuse" (ex: mossi) car tout nouvel enclos s'entoure aussitôt d'une auréole de champs de case cultivés en permanence, ce qui exige un espace disponible mais aussi des moyens de fumure compensant l'absence d'assolement.

Le plus rationnel de ce point de vue recommande la concentration du troupeau familial, pendant une grande partie de la saison sèche, autour de l'habitat (stabulation nocturne). C'est souvent dû au régime successoral dans lequel la transmission des fonctions de chef d'enclos et des privilèges y afférents (entre autres fonciers) profite à un seul ayant-droit (fils aîné ou frère cadet) alors que l'héritage des biens du défunt peuvent faire

l'objet d'un partage beaucoup plus large (1). C'est aussi le besoin de sécurité (N° 6) qui pousse à maintenir l'unité résidentielle car aux époques de soudure difficile le rôle du chef d'habitat est de permettre la redistribution des réserves entre unités d'exploitation. Pour ce faire il doit pouvoir manifester d'une réelle autorité et donc d'un réel prestige, éventuellement payer directement de sa personne en puisant dans son patrimoine propre avant de faire appel à celui de ses dépendants. On retrouve ainsi la raison profonde du particularisme consommatoire des aînés relativement aux femmes et aux cadets (longue périodicité, refus des achats de biens immédiatement fongibles...).

Un autre motif poussant le cas échéant un groupe résidentiel à se fractionner en unités d'exploitation distinctes est un motif identique à celui auquel obéit un chef d'exploitation, qui préfère l'autonomie partielle de ses dépendants sous forme de groupes restreints de production à un départ pur et simple ; mais contrairement à ce que l'on pourrait supposer, ce fractionnement n'a pas pour effet d'augmenter globalement les superficies cultivées. Ainsi chez les Mossi, constate-t-on une corrélation positive entre l'effectif familial d'une unité-exploitation et la superficie travaillée par capita (2). On peut donc dire qu'un groupe résidentiel donné qui accepte un éclatement interne, soit en exploitations soit en groupes de production, prend toujours un risque au plan alimentaire que ne compense pas totalement le surplus obtenu dans la sphère monétaire, même si celui-ci est supérieur au "manque à gagner" de la sphère d'autosubsistance, car le surplus monétaire détermine un champ de consommation très particulier, fonction du type de revenus obtenus et de la personnalité de leurs détenteurs.

⁽¹⁾ On constate que les modes de filiation patrilinéaire directe aboutissent à des groupes résidentiels de taille modeste et plus homogènes au plan de la parenté car les collatéraux créent leur propre enclos pour ne pas rester sous la coupe d'un "fils classificatoire" (en réalité leur neveu).

⁽²⁾ Ce qui donne à penser que plus un groupe familial d'exploitation est important, plus la production d'autosubsistance per capita peut augmenter, bien que au plan monétaire la relation soit en effet, le plus souvent, négative (revenu per capita maximum dans les groupes de taille infra-modale).

6 - Les objectifs au niveau lignager

A partir du niveau supra résidentiel les objectifs tendent en général à se réduire aux objectifs de <u>prestige</u> (N° 10), de <u>cohésion</u> (N° 11) et de défense du <u>patrimoine foncier</u> (N° 14), mais dans certaines sociétés, par exemple Bambara et Senoufo, la cohésion et le contrôle foncier vont jusqu'à maintenir au niveau lignager (paternel chez les Bambara : le fa-so, maternel chez les Senoufo : le narigba) l'existence de "grands champs" sur lesquels devront oeuvrer un ou deux jours par semaine les chefs d'exploitations concernés.

Or ces "grands champs" lignagers reçoivent en pratique la même dénomination que les "grands champs" d'exploitation (foro-ba chez les Bambara, segbô chez les Senoufo) ce qui témoigne d'une élasticité sémantique extrême propre à sauvegarder les normes sociales sous les apparences d'un vocabulaire inchangé. (On a signalé précédemment combien les Baoulé recouraient eux aussi à des expressions à double ou triple extension pour ne pas avoir à trancher entre la règle-cohésion et le fait-autonomie) (1).

La cohésion lignagère implique également une emprise au plan religieux qui se traduit par des interdits relatifs soit au travail (les membres de tel lignage devront éviter toute activité agraire tel jour de la semaine) soit à certaines productions et consommations (2).

(1) Exemple Senoufo:

niveau lignager (narigba) grand champ = segbo champs des chefs de concession = kagon

niveau résidentiel (gdåla) grand champ = segbô champs individuels = kagon

dans cet exemple la cohésion est renforcée par la coutume qui existait anciennement à l'échelon du lignage et aujourd'hui à l'échelon résidentiel de réserver la culture du mil au "segbô". Ainsi la production alimentaire de base était-elle entièrement contrôlée par les chefs de narigba. En outre il convient d'ajouter que l'expression narigba elle-même a subi un glissement sémantique et dans bien des cas sert à désigner la simple famille élargie au niveau résidentiel!

(2) Les Baoulé ont dans certains cas justifié par cette raison leur refus de farticiper à des associations sur champs regroupés. J. MICHOTTE observe ainsi dans un échantillon de 33 aorobo de la région de Bouaké, 23 qui chôment le lundi, 0 le mardi, 33 le mercredi, 0 le jeudi; 14 le vendredi, 14 le samedi et 6 le dimanche, soit 4 aorobo chômant un jour par semaine, 8 deux jours, 14 trois jours, et 7 quatre jours... in "Groupe de production et niveau de revenu dans la zone dense à l'ouest de Bouaké" - ORSTOM Petit Bassar, Vol. II N° 2 - 1968

Au plan familial, prestige et cohésion, jouent pour assurer le contrêle des échanges matrimoniaux (exemple : le rêle du "tokor" - oncle aîné utérin de ego- dans la société sérer, cf. notre texte AMIRA N° 9).

Au plan foncier la stratégie lignagère cherche à maintenir l'intégrité de ses prérogatives. Le plus souvent, celles-ci s'exercent essentiellement sur les terres de bas-fonds et les forêts, encore que dans certaines sociétés ce sont au contraire les "terres sèches" qui font l'objet des règles d'attribution les plus précises (1).

Par ailleurs lorsqu'un étranger au lignage se voit concéder, fût-ce à durée indéterminée, un droit d'usage, celui-ci implique certaines obligations pouvant aller de la remise plus ou moins symbolique de dons annuels (une tine de mil...) à l'aîné du lignage, à la défense d'y conduire certaines opérations (par exemple, planter des arbres). Même pour un membre de lignage, le droit d'usage s'accompagne généralement de diverses restrictions (exemple : une partie de la récolte des arbres fruitiers, en nature ou son équivalent en expèces, est versée au maître éminent) (2).

⁽¹⁾ Ainsi chez les Bambara les terres "tou" sont appropriées collectivement au niveau du "fa-so" paternel ou de ses subdivisions utérines ("ba-dou"). Les droits d'usage se stabilisant quant à eux à un niveau plus bas - mais les terres inondées "dié", prisées depuis moins longtemps car les Bambara ne se sont mis que récemment à la riziculture, relèvent du domaine collectif villageois, sans système d'appropriation stricte, de sorte que n'importe qui peut prétendre à un droit d'usage.

⁽²⁾ A noter qu'au niveau de l'exploitation également tous n'ont pas un égal accès aux arbres fruitiers (exemple chez les Bobo le chef d'exploitation peut se réserver l'usage des graines de néré : cf. Les structures foncières en Haute-Volta - J.L. BOUTHLIER - Etudes Voltaïques, 1964).

7 - Les objectifs au niveau villageois.

La plupart des fonctions satisfaites à l'échelon du village (ou, dans les zones de nomadisme, par l'aire pastorale) peuvent se ramener aux deux objectifs de cohésion et de contrôle foncier.

Un élément essentiel sous ce rapport est l'institution du <u>chef de terre</u> puisqu'il a pour charge la conservation du patrimoine foncier tombé en déshérence par extinction ou émigration des lignages. C'est aussi un arbitre en cas de litiges, le canal obligatoire pour tout étranger qui désire s'installer, le matre de cérémonie en matière religieuse.

Un second type d'institutions consiste en des <u>regroupements supra-lignagers</u> tels le "poro" senoufo, le "ton" malinké, ou, de structure moins formelle, les associations de jeunes comme le "samarya" haousa, le "naam" mossi... qui servent de masse de manoeuvre pour les travaux des champs et l'entretien du village. Le "poro" senoufo a des implications directes sur le contrôle foncier puisque c'est au niveau du village qu'est établi l'enclos d'initiation. Un "campement", détaché du village, ne se voit reconnaître le droit d'accomplir, de son propre chef, les phases mineures d'initiation au "poro" qu'au terme de longues années, c'est à dire lorsqu'il a lui-même fait la preuve de sa cohésion. On retrouve dans d'autres sociétés (exemple Baoulé) le même stage probatoire avant qu'un campement ne puisse s'instituer en village autonome muni de tous les insignes de son pouvoir religieux.

Chez les sérer le système des "kentand" est un facteur important de cohésion, notamment dans l'organisation des mariages et le gardiennage des troupeaux en période d'hivernage (cf. AMIRA N° 9).

Par ailleurs le village remplit aujourd'hui des fonctions plus "modernes" mais que nous n'avons pas reportées dans notre grille car elles correspondent à des objectifs exogènes.

De ce point de vue le village est un point d'articulation privilégié entre les objectifs endogènes du milieu et les objectifs exogènes de l'administration centrale. Ainsi pour la collecte de l'impôt, l'administration confie cette tâche (contre rémunération) aux chefferies ou "secrétaires" de cantons et ceux-ci se chargent de faire rentrer les fonds en répercutant le soin de collecte sur les chefs de villages. Le village est également de plus en plus un niveau <u>d'interventions techniques</u> (infrastructure en équipements sociaux et productifs : écoles, dispensaires, marchés, pistes, hydraulique, lotissements, parcs à bestiaux, etc...) et dans ce but suscite le <u>recueil d'informations</u> standardisées (population, cheptel, état de l'habitat, degré d'équipement etc...) reportées sur fichiers.

En conclusion

Raisonner en termes de niveaux et d'objectifs endogènes oblige le modélisateur à s'intérroger sur des facteurs qu'il est souvent porté à négliger lorsqu'il propose un schéma de développement conçu à partir d'expérimentations en stations d'essai, ou dans des unités-pilotes, ou bien encore dont les contraintes sont essentiellement techniques. De plus cette approche l'oblige à envisager le milieu rural comme un tout, astreint à ses propres règles de cohérence et donc à réfléchir sur les limites de programmes non seulement sectoriels mais aussi de programmes dits intégrés - qu'en pratique n'intègrent que des activités agro-pastorales.

A notre sens elle autorise une meilleure appréhension du milieu sous plusieurs aspects.

1°) C'est un cadre de collecte pour le statisticien et l'anthropologue

Dans la lère partie de ce texte nous avons dit qu'il convenait de rendre à chaque niveau ce qui lui appartient. Cela ne veut pas dire que chaque niveau se définit par un ensemble de fonctions n'appartenant qu'à lui ; car le milieu rural ne peut pas être assimilé à une entreprise agissant par simple décentralisation de ses "postes de fabrication". Aucun n'est suffisamment spécialisé dans un type de fonction déterminé.

Pourtant il est évident que pour observer correctement, par exemple, les phénomènes monétaires il faudra se doter d'instruments d'analyse en général plus fins que pour appréhender les facteurs participant au contrôle foncier etc... Cette finesse dont il est question doit être comprise comme un "pouvoir séparateur" plus ou moins grand, mais ceci n'est pas contradictoire avec le fait que l'instrument doive en même temps rendre compte de chaque fonction jusqu'au niveau de décision le plus élevé où elle garde encore un sens. (Exemple : la fonction strictement monétaire perd son sens dès le niveau exploitation, mais la fonction valorisation totale de la production peut en garder un jusqu'au niveau résidentiel).

2°) C'est un outil de connaissance des sociétés en voie de transition

A nos yeux la dynamique des sociétés en voie de transition peut être évaluée dans ses symptômes, lesquels pour la plupart, se manifestent par une déformation, au cours du temps, des niveaux de décision et de leurs fonctions respectives. On a montré en quoi le langage servait souvent de voile pudique pour rejeter dans une sorte d'inconscient collectif les signes les plus brutaux de la transition, mais par dessous ce voile, il est clair que le glissement vers le bas de certains centres de décision a déjà commencé et continue à se faire. En toute logique la transition sera achévée lorsque la grille niveaux-objectifs se trouvera rétrécie dans ses deux dimensions. (Exemple: l'objectif N° 13 concernant les consommations plus ou moins rituelles est très généralement perçu en tant qu'obstacle dans les projets de développement. Il faut donc le faire disparaître, ce qui va dégager des fonds au profit d'un objectif jugé plus rationnel, comme l'objectif N° 2).

Alors que la littérature anthropologique abonde en expressionsclichés faisant référence à la destructuration ou à l'éclatement des structures sociales, mais qui ne permettent pas de saisir réellement les mécanismes sous-jacents car elles relèvent plus de la statique comparée (ou métastatique) que de la véritable analyse dynamique, la voie que nous préconisons jette un éclairage sur le processus de transition et sur les conditions dans lesquelles elle s'effectue. 3°) C'est un instrument qui oblige à mieux poser les problèmes de programmation - que ceux-ci soient conçus dans une optique d'optimisation ou simplement (et peut-être est-ce plus réaliste) dans une optique de simulation.

Si les niveaux de décision ont été analysés correctement, a priori n'importe lequel d'entre eux peut être choisi comme groupe de référence dans un modèle de programmation-simulation, à condition de le resituer par rapport à l'ensemble des autres niveaux inclus et englobants, c'est à dire de prendre en compte les objectifs de tous ces niveaux comme contraintes réduisant les possibilités de choix du groupe de référence.

En réalité, le plus difficile n'est pas de quantifier mais de qualifier de façon cohérente l'ensemble des inter-relations.